

N°112 JANVIER 2024

Village coup de coeur

Servon MAG'



ROUTE NATIONALE 19
SERVON EXIGE
DE LA SÉCURITÉ
SERVON.FR

Ne repeignez plus vos plafonds, découvrez le plafond tendu

Votre plafond actuel est sale, fissuré, écaillé, mal peint ? Nous avons **la solution idéale** pour rénover et embellir votre intérieur tout **en gardant un aspect peinture**. L'aspect mat ou satiné vous fera découvrir **un plafond sans trace de rouleaux**.



LA SOLUTION POUR L'ÉCLAIRAGE : votre intérieur prend **une nouvelle dimension** avec son esthétisme incomparable et **les nombreuses possibilités** d'incorporation d'éclairage.

YAMÉNO 74 Avenue de la République 77340 PONTAULT-COMBAULT - FRANCE

Port. 06 61 10 96 64 - Tél. 01 60 29 27 99 yameno@me.com - WWW.YAMENO.FR



iad

VOTRE DÉCISION EST PRISE ? VOUS SOUHAITEZ VENDRE ?

Si vous me faites confiance vous aurez l'assurance de :

**AVIS DE
VALEUR
OFFERT**

**Honoraires
adaptés**

**Analyse de la
solvabilité
des acquéreurs**

**Parfaite
connaissance
du secteur**

**Large
diffusion
des annonces**

**Démarches
Notariales**

Je vous **accompagnerai** tout au long de votre **projet immobilier** jusqu'à la **remise des clés** et **au-delà** !

**Chez iad nous rémunérons
le «bouche à oreille»**

Si vous me mettez en relation
avec un **vendeur** ou un **acquéreur**
pour son **Projet Immobilier**,
vous percevrez une partie de **ma rémunération****



Bérengère COUVIGNY
Conseillère* en Immobilier

06 38 25 79 89

berengere.couvigny@iadfrance.fr

© BERENGÈRE COUVIGNY mandataire indépendant en immobilier (sans détachement de fonds), agent commercial immatériel au RCS de 1017 sous le n° 910 268 544. RCS de NANTERRE 127 301 564/101718. Titulaire de la carte de démarchage immobilière pour le compte de la société 900 France SAS au capital de 100 000 €, RCS Nanterre n° 545 676 431, siège social au 1 allée de la Ferme de Vautier - Immobilier Court Bretonne 10 - 77107 Lagny-sur-Marne, filiale de la Carte Professionnelle de l'Immobilier en France et filiale de la Compagnie n° 211 770 100 000 000 déléguée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne. Responsabilité civile professionnelle (SICILIA) 1000. 2 rue FLOUZY 91000 - 91000 Paris, garantie par la CAC (Fédération Française) 10 rue PLOUËR 91000 PARIS la Berne 0010 (100 000 € sans responsabilité de fonds) - Document d'information non contractuel - Conditions applicables sans préjudice. Ne pas jurer sur la voie publique - 940 1017

**Dans les conditions de la loi sur les agents commerciaux indépendants (sans détachement de fonds) de la SAS 900 France immatriculée au RCS, Titulaire de la carte de démarchage immobilière pour le compte de la société 900 France.

***La rémunération est versée après la signature de l'acte authentique jusqu'à 12 % de son montant HT si le terme d'effacement par son côté (interdit la prescription soumise par sa nature)

ÉDITO



Chères Servonnaises, Chers Servonnais,

Pour cette nouvelle année, nous avons décidé avec mon équipe de prendre en main la question de la sécurisation de la Route Nationale 19. Malgré nos nombreuses alertes aux services de l'État, rien ne bouge. Nous allons nous mobiliser afin de trouver des solutions acceptables.

Un problème récurrent est celui des incivilités dans notre commune. L'équipe municipale a donc constituée un groupe de travail afin de réfléchir aux moyens à mettre en œuvre pour les faire cesser. Je demande à chacun de prendre conscience que même de petites incivilités nuisent à la sérénité du bien vivre ensemble.

Début 2024, c'est aussi l'occasion de revenir sur cette année écoulée. Plusieurs événements ont marqué ce dernier trimestre. Le traditionnel Marché de Noël, où j'ai eu le plaisir de croiser les Servonnais ainsi que le Père Noël. Mais aussi une Murder Party, inédite à Servon. Elle a transporté les participants dans les années 50 et a permis de découvrir ou redécouvrir la ferme de l'Orme, ancien bâtiment qui accueille aujourd'hui la Mairie. Nous avons aussi organisé, en partenariat avec l'association Cantos de Portugal, la « Foulée Servonnaise », une course caritative en faveur de l'association Laurette Fugain qui lutte contre les leucémies. Un grand merci à tous les participants et aux partenaires qui ont permis de récolter 5000€ pour cette association. Plusieurs manifestations sont encore à venir, nous vous attendons avec impatience. Je tiens à remercier les associations locales qui continuent de faire vivre notre village à travers leurs activités et leurs événements.

Je félicite le CCAS qui a organisé un succulent repas suivi d'un spectacle sur les années Yéyé, rappelant la joie et l'insouciance des années 60. Cet événement a rassemblé 120 Séniors alors que 400 autres ont choisi de déguster le colis de Noël que leur ont distribué les administrateurs du CCAS.

Notre jeunesse a pu terminer l'année en visitant Bruxelles, lors d'un voyage organisé par l'intercommunalité. Ces voyages permettent de favoriser les rencontres entre les jeunes de Servon et ceux des autres communes de la CCOB. Nous avons également rendu visite aux élèves de l'école de la Butte aux Bergers pour une distribution de chocolats de Noël.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne année 2024, qu'elle vous apporte santé et sérénité.

Pour finir, je vous donne rendez-vous le vendredi 12 janvier pour les traditionnels vœux du Maire, où j'aurai le plaisir de vous retrouver autour du verre de l'amitié.

Marcel Villaça
Maire de Servon

SOMMAIRE



EN DIRECT DE LA MAIRIE

LA LUTTE CONTRE LES INCIVILITÉS EST UN PROBLÈME RÉCURRENT POUR LES COMMUNES CONFRONTÉES À DES COMPORTEMENTS NUISIBLES À LA VIE EN COMMUN	P6
DON DE SANG À SERVON	P6
COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE : LES ÉLUS ET LE CMJ RENDENT HOMMAGE AUX HÉROS DE LA GRANDE GUERRE ..	P7
LE CMJ INVESTI POUR LES JEUNES	P7
CÉRÉMONIE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX SERVONNAIS	P8
RICHARD BADET : UNE VIE D'EXCELLENCE, DE L'ATHLÉTISME À LA POLICE	P8
DOSSIER URBANISME : RÉVISION DU PLU	P9
ROUTE NATIONALE 19 : SERVON EXIGE DES MESURES DE MISE EN SÉCURITÉ !	P10 À 11



ACTUALITÉS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	P12 À 14
LA FOULÉE SERVONNAISE : SERVON SOLIDAIRE ET GÉNÉREUX	P15
MYSTÈRE ET INTRIGUE À SERVON : UNE RETOUR SUR LA MUDER PARTY DES ANNÉES 50	P16
MARCHÉ DE NOËL À SERVON	P17
ENVIRONNEMENT	P18 À 19
LES ASSOCIATIONS	P20 À 24



ENFANCE ET JEUNESSE

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE	P25
VACANCES D'AUTOMNE À L'ACCUEIL DE LOISIRS	P26
SÉJOUR FUTUROSCOPE	P26
CRAZY RUN : UNE COURSE HAUTE EN COULEURS	P27
VACANCES D'AUTOMNE À L'ESPACE JEUNES	P28
UN SÉJOUR CHEZ NOS VOISINS LES BELGES	P28



INFOS PRATIQUES

CARNET D'ÉTAT CIVIL	P29
TRIBUNES	P30
AGENDA CULTURE, LOISIRS	P31

SERVON LE MAG'

Directeur de la publication Marcel Villaça **Responsable de la rédaction** Vincent Bianco

Ont participé à ce numéro les membres de la commission communication, le service enfance et jeunesse, les responsables d'associations **Crédit photo** Mairie de Servon, Chris Markesi, Jean-Pierre Fournier

Impression Emergence 1, rue de l'Ormeteau 77170 Servon ISSN : 0999 - 8861 **Régie publicitaire** Service communication - communication@servon.fr Tirage : 1 750 exemplaires

Édité par la ville de Servon 15 rue de la Poste 77170 Servon www.servon.fr



L'INTÉGRALITÉ DES PROCÈS VERBAUX DU CONSEIL MUNICIPAL EST CONSULTABLE EN MAIRIE, SUR LES PANNEAUX D'INFORMATIONS MUNICIPALES AINSI QUE SUR LE SITE INTERNET :

WWW.SERVON.FR

SÉANCE DU 29 JUIN 2023

- Budget Commune et assainissement - et décision modificative - (Unanimité).
- Règlement de fonctionnement des accueils de loisirs et de la restauration scolaire - (Unanimité).
- Fixation des tarifs de la restauration scolaire et des accueils de loisirs - (Unanimité).
- Accueil de loisirs - fixation de la participation familiale au séjour au Domaine de Dienné - (Unanimité).
- Convention de remboursement de la participation des communes au séjour Interco'Go - (Unanimité).
- Etude préalable pour restauration de l'Eglise- demande de subvention - (Unanimité).
- Acquisition de parcelles de terrain pour la liaison douce le long de la RD 51 - (Unanimité).
- Modification du tableau des effectifs du personnel - création d'un poste d'adjoint technique - (Unanimité).

AVIS AU PUBLIC COMMUNE DE SERVON PRESCRIPTION DE LA REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

- Par délibération n° 71/23 en date du 16 Novembre 2023, le conseil municipal de Servon a décidé de prescrire la révision du plan local d'urbanisme (P.L.U.) sur le territoire communal.
- Cette délibération peut être consultée en mairie ou sur le site de la ville servon.fr.

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2023

- Budget décision modificative - (Unanimité).
- Convention à intervenir avec la société Event services et Consulting - (Unanimité).
- Fixation de la participation à la course «La Foulée Servonnaise» - (Unanimité).
- Convention à intervenir avec l'association Laurette Fugain - (Unanimité).
- Marché de Noël : tarifs des stands - (Unanimité).
- Manifestation du 11 novembre 2023 - autorisation au maire pour la signature d'un contrat et fixation des tarifs - (Unanimité).
- Manifestation du 26 novembre 2023 - autorisation au maire pour la signature d'un contrat et fixation des tarifs - (Unanimité).
- Demande de subvention à la région Île-de-France au département de Seine-et-Marne, à l'Etat, au Sigeif dans le cadre du dispositif «Modernisation de l'éclairage public et réduction de la pollution lumineuse» - (Unanimité).
- Règlement intérieur des salles communales - (Unanimité).
- Désaffectation et déclassement du domaine public de la parcelle actuellement cadastrée AC 213P - (Unanimité).
- Signature d'un bail à construction sur une parcelle de terrain située rue de la Poste, actuellement AC 213P - (Unanimité).
- Bien vacant et sans maître - parcelles cadastrées section AE n°99 lieudit le closeau et ZB n°5 lieudit la Mare aux Prêtres - incorporation dans le domaine privé communal - (Unanimité).
- Adhésion de principe au service intérim territorial - (Unanimité).

LA LUTTE CONTRE LES INCIVILITÉS EST UN PROBLÈME RÉCURRENT POUR LES COMMUNES CONFRONTÉES À DES COMPORTEMENTS NUISIBLES À LA VIE EN COMMUN

Les incivilités urbaines sont des nuisances causées par les comportements de certains qui ne respectent pas tout ou partie des règles de vie en communauté. Ces comportements sont nombreux :

- Le manque de respect d'autrui
- Les dégradations de biens privés ou publics
- La nécessité de réparer plus souvent des locaux mis à disposition par la commune
- Les troubles du voisinage
- Le non-respect des arrêtés municipaux concernant la collecte des déchets ménagers
- Les emballages abandonnés
- Les déjections canines
- Les atteintes volontaires ou non à l'environnement
- Le non-respect du code de la route par tout type de véhicules, etc....

Ces incivilités nourrissent une spirale de dégradations et de déclin difficiles à enrayer si elles ne sont pas traitées immédiatement. Elles peuvent avoir un impact négatif sur le sentiment de sécurité et la qualité de vie de chacun.

DON DE SANG À SERVON

Chaque geste compte, chaque don fait la différence. Servon continue de démontrer son engagement envers l'EFS avec une participation croissante aux collectes de sang. Les Servonnais ont répondu à l'appel de solidarité, devenant de plus en plus nombreux à donner leur sang, contribuant ainsi à sauver des vies.

La dernière collecte, qui a eu lieu le 14 décembre dernier, a été un véritable succès, attirant un nombre impressionnant de donateurs. Nous sommes fiers d'annoncer que de nombreuses personnes ont généreusement donné leur sang lors de cet événement, parmi lesquelles plusieurs étaient des nouveaux donateurs, prêts à faire une différence significative dans la vie de ceux qui en ont besoin.

Il est essentiel de rappeler que chaque don de sang a le pouvoir de sauver jusqu'à trois vies. Ces donateurs ont



Notre commune n'échappe pas à l'augmentation et à la persistance de ces phénomènes regrettables qui nuisent concrètement à la sérénité de la vie à Servon et pèsent sur le budget de la commune. La municipalité a donc décidé de s'emparer du sujet et de lutter contre les incivilités permettant ainsi de renforcer la cohésion sociale et d'améliorer le « bien vivre ensemble » dans notre commune.

Ce sont les objectifs fixés par le groupe de travail créé à la demande du Maire. Il est constitué d'élus de la majorité, de l'opposition ainsi que de la Police Municipale. Ce groupe devra analyser ces comportements afin de trouver des pistes d'actions pour y remédier.

non seulement contribué à renforcer les réserves de sang, mais ils ont également apporté espoir et soutien à ceux qui luttent contre des conditions médicales difficiles.

Ensemble, les Servonnais continuent de prouver que la solidarité est la force motrice de la commune. Chaque don de sang est un acte de générosité qui résonne bien au-delà des murs du centre de collecte, touchant directement la vie de ceux qui en ont désespérément besoin.

Servon peut être fier, merci à tous les donateurs qui ont participé à la dernière collecte de sang, votre contribution précieuse fait de Servon un lieu où la solidarité prend tout son sens.

**Rendez-vous le 9 mars prochain
pour la nouvelle collecte !!**

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE : LES ÉLUS ET LE CMJ RENDENT HOMMAGE AUX HÉROS DE LA GRANDE GUERRE

En novembre dernier, la municipalité de Servon s'est réunie pour célébrer la commémoration du 11 novembre, marquant le jour où l'Armistice de 1918 a mis fin à la Première Guerre mondiale. La cérémonie, empreinte de solennité, a rassemblé les élus de la commune ainsi que les membres du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), témoignant de l'importance de perpétuer le devoir de mémoire auprès des générations présentes et futures.

En ce jour symbolique, les Servonnais se sont rassemblés devant le monument aux morts, lieu chargé d'histoire, pour rendre hommage aux héros tombés au combat. Les élus, portant des gerbes de fleurs, ont déposé avec respect ces symboles de reconnaissance et de souvenir, marquant ainsi l'attachement de Servon envers ceux qui ont sacrifié leur vie pour la liberté.



Le CMJ, composé de jeunes citoyens engagés, a également joué un rôle actif dans cette cérémonie. Leurs visages sérieux reflétaient la conscience de l'importance de cet événement historique. Leur présence témoigne de leur implication dans la préservation du devoir de mémoire au sein de la jeunesse locale.

La cérémonie a été marquée par la présence de vétérans, rappelant que le devoir de mémoire ne se limite pas à une journée par an, mais qu'il doit perdurer tout au long de l'année. Après le dépôt des gerbes et le discours, un moment de recueillement a été observé. Ce moment solennel a permis à chacun de réfléchir sur l'importance de la paix et de l'unité, valeurs fondamentales pour lesquelles tant de personnes ont sacrifié leur vie.

La cérémonie du 11 novembre 2023 à Servon s'est achevée sur une note de solidarité et de souvenir, illustrant la volonté commune de la municipalité, des élus et du CMJ de préserver le souvenir des héros de la Grande Guerre. En perpétuant cette tradition, Servon affirme son engagement envers la préservation de la mémoire collective et la transmission de ces valeurs aux générations futures.

LE CMJ INVESTI POUR LES JEUNES

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES EST À VOTRE ÉCOUTE.

Nous sommes 12 élus, 6 filles et 6 garçons, du CM1 à la 6ème, élus par les enfants de l'école de la Butte aux Bergeries de Servon. Nous représentons les enfants et les jeunes Servonnais pour un mandat de 2 ans.

Le CMJ se réunit une fois par mois pour discuter des projets à venir afin de répondre aux besoins et aux envies des jeunes Servonnais. Nous sommes présents sur différentes manifestations de la commune.

Pour ce début de mandat, fin 2023, nous avons organisé un concours de la plus belle maison de Noël de Servon.

Afin d'améliorer la vie quotidienne des jeunes Servonnais, nous souhaiterions réaliser des projets d'amélioration pour l'école dans son ensemble.

Fin d'année 2024, nous organiserons une collecte de jouets, livres et vêtements pour les enfants qui en ont besoin.

Nous pensons également à améliorer et agrandir l'aire de jeux dans le parc des sports Dominique Stabile.

Pour toute idée ou envie, vous pouvez nous contacter au 06.89.99.56.18 ou à jeunesse@servon.fr



CÉRÉMONIE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX SERVONNAIS

Chaque année, la Municipalité de Servon perpétue la tradition en organisant une cérémonie destinée à accueillir les nouveaux arrivant dans notre charmant village. Cet événement représente bien plus qu'une simple formalité administrative ; il s'agit d'une opportunité unique pour les nouveaux Servonnais de rencontrer les élus et le personnel de leur nouvelle commune.

La cérémonie a eu lieu le 24 novembre, où une partie du personnel municipal était présente pour accueillir les nouveaux administrés et répondre à toutes leurs questions. C'était l'occasion idéale pour créer des liens et tisser des relations au sein de la communauté.

La séance a débuté par un discours chaleureux du Maire, M. Villaça, qui a pris le temps de souhaiter la bienvenue à chaque nouvel arrivant. Le Maire a partagé des informations utiles sur la commune, son histoire, ses services, et a souligné l'importance de la participation citoyenne.

Le personnel de la mairie était également disponible pour fournir des informations pratiques sur les services

municipaux, facilitant ainsi l'intégration des nouveaux habitants dans leur nouvelle vie à Servon.

Après le discours, l'événement s'est conclu de manière conviviale avec un "pot de l'amitié", où les participants ont pu échanger dans une atmosphère décontractée. C'était l'occasion idéale pour renforcer les liens naissants.

Cette cérémonie annuelle est bien plus qu'un simple geste de bienvenue ; elle incarne l'esprit de Servon, une communauté accueillante et engagée. Nous souhaitons à tous les nouveaux Servonnais une merveilleuse expérience dans notre belle ville et sommes ravis de les accueillir. Bienvenue chez vous !



RICHARD BADET : UNE VIE D'EXCELLENCE, DE L'ATHLÉTISME À LA POLICE



Le 13 mars 1929 à Levallois-Perret, naissait Richard Badet, un homme qui allait marquer de son empreinte le monde de l'athlétisme français. Avec neuf sé-

lections en équipe de France, Richard Badet a non seulement brillé sur la scène internationale, mais a également mené une vie professionnelle marquante en dehors du stade.

Après avoir débuté sa carrière sportive, M. Badet s'est distingué en tant qu'athlète de renom. Ses neuf sélections en équipe de France témoignent de son talent exceptionnel et de sa détermination à représenter son pays au plus haut niveau. Ses performances remarquables ont contribué à l'athlétisme français.

Au-delà des pistes, Richard Badet a également laissé sa marque dans le monde professionnel. Il a travaillé à la SNECMA jusqu'en 1956, où son engagement et ses com-

pétences ont été reconnus. Après avoir quitté le domaine de l'aéronautique, il a choisi une autre voie honorable en devenant policier. Son sens du devoir et son intégrité ont fait de lui un membre respecté des forces de l'ordre.

Richard Badet est resté un homme humble. Il a passé le reste de sa vie à Servon, où il a continué à inspirer les générations futures par son exemple.

Le 19 juillet 2023, Servon a pleuré la perte de cet athlète exceptionnel et policier dévoué. Le décès de Richard Badet laisse un vide dans le monde de l'athlétisme français et dans le cœur de ceux qui ont eu le privilège de le connaître.

Ainsi, que ce soit sur la piste d'athlétisme, dans les couloirs de la SNECMA ou dans les rues en tant que policier, Richard Badet a laissé un héritage indéniable. Sa vie est un rappel puissant de la possibilité de combiner la passion sportive avec un engagement professionnel remarquable. La communauté se souviendra toujours de Richard Badet comme d'un athlète international exceptionnel et d'un protecteur dévoué de l'ordre.

DOSSIER URBANISME

RÉVISION DU PLU

Votre équipe municipale a décidé d'engager la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

En effet, Servon est actuellement régi par 3 versions différentes de PLU (**Modification approuvée le 1er octobre 2015, Modification simplifiée n°1 approuvée le 23 mai 2017, Modification simplifiée n°2 approuvée le 26 novembre 2020**), qui rendent difficile la bonne compréhension des différentes règles d'urbanisme par les non professionnels.

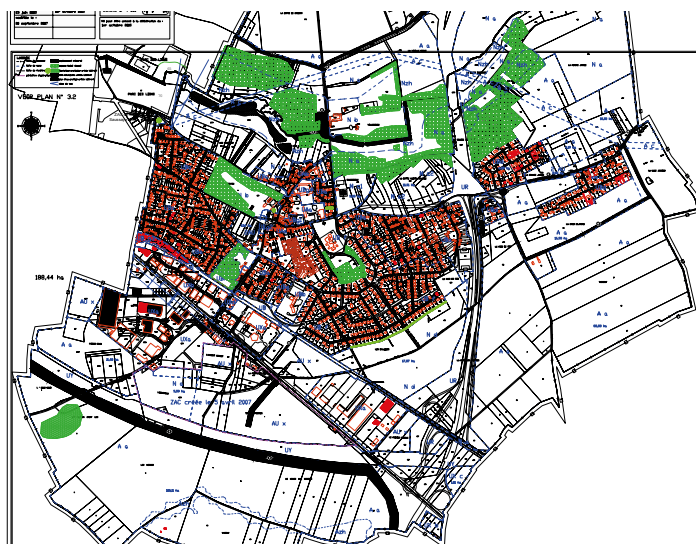
Votre équipe municipale souhaite donc une simplification mais aussi certaines modifications (notamment diminuer le pourcentage de logements sociaux obligatoires dans les nouvelles constructions, augmenter le nombre de stationnements...)

Cette révision, d'une durée approximative de 18 mois, sera l'occasion pour les habitants de participer aux choix de développement et d'aménagement futurs de Servon au cours des prochaines années. Une large concertation rassemblant tous les élus, de la majorité comme de l'opposition, les associations concernées et, plus généralement, les administrés qui le souhaiteront, sera mise en œuvre.

Qu'est-ce qu'un PLU ?

C'est un document juridique qui cadre le développement de la commune pour les années à venir en termes de population, d'aménagements, d'environnement... C'est l'expression du visage futur de Servon.

Le PLU est l'outil de référence pour accorder ou refuser les permis de construire. Il définit la destination du sol (habitations, activités, espaces naturels...) et les conditions d'implantation des éventuelles constructions (hauteur, stationnement, surface de plancher constructible...).



ROUTE NATIONALE 19 : SERVON EXIGE DES MESURES DE MISE EN SÉCURITÉ

La route nationale 19 est l'un des plus grands axes routiers de la région Parisienne. Comme chacun le sait, elle traverse notre avis très accidentogènes, notamment pour les piétons. Or, la gestion de la route nationale 19 n'est pas du ressort de la Mairie (elle est gérée par la DIREN des Routes d'Île-de-France). La commune ne peut faire aucun travaux sur la partie de route située sur son territoire.

Nous avons à plusieurs reprises alerté les services de l'Etat sur ces zones dangereuses sans obtenir, à notre sens, de réponse satisfaisante.

Faisons le point sur ces zones et nos exigences :

ACCOTEMENT SUD ENTRE « LIDL » ET L'ENTREPRISE « MINI-STOCKAGE »

À cet endroit se trouve un quartier de Servon d'une vingtaine de logements. Des enfants se rendent à pied à l'école, ils doivent longer la route nationale pour aller jusqu'à Santeny afin d'accéder au passage piéton le plus proche. Or il n'y a aucun trottoir, aucune protection (de type glissière) et l'accotement est à peine praticable.

La DIRIF s'oppose à ce que nous réalisons l'aménagement d'un trottoir. Nous exigeons d'en avoir l'autorisation !



LE ROND POINT EDEN

Ce rond point est fréquenté par des milliers de véhicules par jour. Par-delà l'installation provisoire (depuis plus d'un an !) de barrières de chantier par la DIRIF, c'est la traversée piétonne qui nous préoccupe le plus. Il est en effet excessivement dangereux de traverser la N19 à cet endroit, notamment pour se rendre aux cinémas.

Nous exigeons la sécurisation immédiate des passages protégés par des signalétiques lumineuses et la réalisation d'un dispositif permettant de traverser en sécurité (Passerelle ou souterrain) !

PRITÉ !

se la commune dans sa partie Sud-est. Certaines zones sont à
e la commune mais de l'Etat à travers la **DIRIF** (Direction des

ponse satisfaisante. Nous venons de les relancer de nouveau...



INTERSECTION CHEMIN DES ROSES/ RD 316

Cette intersection est particulièrement dangereuse. En effet, à cet endroit la bretelle fait une courbe qui ne permet de voir qu'au dernier moment les piétons et cyclistes qui utilisent la liaison douce et sont obligés de traverser ici. De nombreux aménagements pourraient permettre d'améliorer sensiblement la sécurité à cet endroit :

- Refaire le marquage au sol qui est complètement effacé
- Installer une signalétique lumineuse et clignotante indiquant le danger
- Aménager un passage protégé surélevé
- Installer des bandes sonores...

Nous exigeons du Département (qui gère cette route) qu'il les réalise sans attendre.



L'absence de réponse n'est **plus acceptable**. Faudra-t-il attendre que de **nouveaux drames surviennent** pour que nous soyons entendus ? Si les services de l'**etat ne réagissent pas rapidement**, la commune et les Servonnais n'auront d'autre choix que de faire entendre bruyamment leur mécontentement !

Christophe Couloumy
1^{er} Maire Adjoint

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE CCAS

PRÉVENTION SÉCURITÉ

Le commissariat de Moissy-Cramayel et la Police Municipale de la ville de Servon organisent le mercredi 24 janvier 2024, de 14 h à 16 h, salle du Conseil, un débat animé sur les bons réflexes à adopter en cas de vols, escroqueries, risques sur la voie publique et arnaques internet.

VENEZ NOMBREUX !



**MUTUELLE
COMMUNALE** DE SERVON



Mutualia

PERMANENCE EN MAIRIE : MUTUELLE COMMUNALE

Jours de permanences :

Les après-midis des premier et troisième vendredis de chaque mois de 13 h 30 à 17 h 30

Prise de rendez-vous par téléphone au : 03.21.15.99.99



PARIS avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le CCAS a organisé le mercredi 25 octobre une découverte guidée des passages parisiens, précédée d'un repas au restaurant « les deux écus ». Ce parcours a permis de découvrir huit galeries et passages, de la galerie Véro-Dodat située vers le Palais-Royal jusqu'au passage Verdeau, sur les Grands boulevards.

Ces galeries commerçantes du XIXe siècle ont offert aux promeneurs curieux un parcours insolite loin des désagréments de la ville : décors raffinés, élégantes verrières, devantures de plusieurs boutiques anciennes. 25 personnes ont apprécié les commentaires très érudits de notre guide.



PLAN GRAND FROID

En cas de déclenchement du plan grand froid, par le Préfet de Seine-et-Marne, le Centre Communal d'Action Sociale de Servon invite toutes les personnes en situation d'isolement, de fragilité, de vulnérabilité à se faire connaître et à s'inscrire sur le registre tenu en mairie (Loi du 30 juin 2004). Ce registre permet une meilleure intervention des services sociaux en cas de risque exceptionnel et de déclenchement du plan d'urgence.

Inscription possible en retournant le formulaire ci-dessous.

Nom : Prénom :

Adresse :

Mail : Date de naissance : / /

Téléphone :

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Date et signature :

**PLAN
GRAND
FROID**

Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement destiné au CCAS pour la finalité suivante «plan grand froid». Vos informations seront conservées pour une durée d'un an.

Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou d'une limitation du traitement.

Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant à la mairie.

COLIS DE NOËL POUR NOS SÉNIORS

A l'occasion des fêtes de fin d'année, du 13 au 18 décembre, les membres du CCAS ont distribué les colis de Noël aux Séniors de 65 ans et plus. Ce moment d'échange et de convivialité s'est déroulé autour d'un café et des petits gâteaux.

Les personnes qui n'ont pas pu se déplacer peuvent contacter Martine Dul, au CCAS, afin que leur colis leur soit porté à domicile.



REPAS DE NOËL DES SÉNIORS

Comme chaque année le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a organisé le repas de Noël des Séniors. Un magnifique spectacle qui nous a transportés dans les années Yéyé. Evènement très attendu, ce repas permet à nos Séniors de se retrouver autour d'un moment festif et convivial. C'est aussi l'occasion d'échanger avec les élus.



LA FOULÉE SERVONNAISE : SERVON SOLIDAIRE ET GÉNÉREUX

Le 15 octobre dernier, les rues de Servon ont vibré au rythme des pas engagés lors d'une course caritative mémorable. Organisée par la mairie de Servon et l'association Cantos de Portugal, cet événement a rassemblé 150 coureurs et coureuses et pas moins de 40 bénévoles déterminés, ainsi qu'environ 250 visiteurs, tous unis dans un effort commun pour soutenir l'association Laurette Fugain dans sa lutte contre les leucémies.

L'esprit de solidarité était palpable tout au long de la journée, avec des coureurs de tous horizons prêts à relever le défi et à contribuer à une cause noble. Les organisateurs, en collaboration avec l'association Laurette Fugain, ont réussi à créer un événement inoubliable, alliant sport, bien-être et générosité.

L'une des réalisations remarquables de la journée fut la participation de 150 coureurs et coureuses qui ont parcouru les rues de Servon. Leurs efforts physiques ont été guidés par un objectif plus vaste : soutenir la recherche médicale et les initiatives de sensibilisation de l'association Laurette Fugain. Chaque foulée était un pas de plus vers un avenir sans leucémie.

Cependant, la portée de cet événement va au-delà de la course elle-même. Environ 250 visiteurs, venus soutenir les participants et découvrir les activités proposées, ont contribué à créer une atmosphère vivante et festive. La cour de l'Orme s'est remplie de spectateurs, tous unis dans l'espoir de faire une différence dans la lutte contre la leucémie.

L'aspect caritatif de la course a été souligné par un geste généreux de la part des organisateurs et des participants. La Course et les dons ont permis de récolter 5000€ qui ont été remis à l'association Laurette Fugain. Cet acte de générosité contribuera de manière significative à soutenir les initiatives de l'association, que ce soit dans le financement de la recherche médicale ou le soutien aux patients atteints de leucémie.



En plus de l'aspect sportif et caritatif, les participants ont eu la chance de profiter d'un espace bien-être spécialement aménagé. Après la course, des zones de détente, des massages et d'autres activités relaxantes ont permis aux coureurs et aux visiteurs de se ressourcer et de célébrer ensemble le succès de l'événement.

La course caritative à Servon a dépassé toutes les attentes, grâce à l'engagement exceptionnel de nombreux partenaires qui ont contribué à faire de cet événement un succès retentissant. Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude envers nos généreux partenaires : ELD, Truffaut, Le cerf Publicité, Gymnastique volontaire, Air2Jeux, ESO Ostéopathie, OGEO, Marie Alves, Royal Grill, La pharmacie de la République, MT BAT, TP2000, La Vignery, Grand Frais, Hyper U, BIR, Cap'Logis, Tryfaz, Elisa Marseau, Côté Bien Être, Marché Frais, Mango Sticky rice, Sporting Club de Briecomte-Robert, Oasis Bar, Ciao Mamma, Natural Food.

L'association Laurette Fugain, la mairie de Servon, l'association Cantos de Portugal et tous les participants peuvent être fiers de cette journée exceptionnelle qui a laissé une empreinte positive dans la lutte contre la leucémie. C'est grâce à la générosité et à l'implication de nos partenaires que nous avons pu réaliser cet événement et collecter des fonds essentiels pour soutenir les initiatives de l'association. Nous attendons déjà avec impatience la prochaine édition de cet événement, qui promet d'être encore plus inspirante et significative, avec le soutien continu de nos partenaires dévoués.

MYSTÈRE ET INTRIGUE À SERVON : UN RETOUR SUR LA MURDER PARTY DES ANNÉES 50

Plongeant dans l'atmosphère rétro des années 50, les habitants de Servon ont récemment été captivés par une soirée pleine de mystère et de suspense lors d'une passionnante Murder Party. Le scénario, centré autour de la ferme de l'Orme et de la décision de ne pas la vendre, a pris une tournure dramatique avec l'assassinat de M. Bigot, élu respecté de la commune.

Une cinquantaine de participants ont été propulsés dans une époque révolue, où les chapeaux haut-de-forme et les robes à pois étaient à l'honneur. La soirée a débuté par une annonce inattendue, plongeant les convives dans un univers de mystère et d'incertitude. Le défi : découvrir qui avait des raisons de tuer M. Bigot et pourquoi.

Tous, des amateurs d'énigmes aux détectives en herbe, se sont lancés dans le jeu de l'enquête policière. Sans rôle attribué, les participants ont eu l'opportunité de devenir des inspecteurs, interrogeant les témoins et fouillant la ferme à la recherche d'indices.

L'événement s'est révélé à la fois divertissant et palpitant, transportant les participants dans une réalité alternative des années 50. Certains ont préféré être de simples spectateurs, tandis que d'autres se sont activement engagés dans l'enquête, apportant leurs idées et leurs découvertes tout au long de la soirée.



À la clôture de l'événement, une personne a brillamment résolu l'énigme, identifiant le coupable. Les applaudissements et les rires ont résonné dans la salle, et tous les participants ont exprimé leur satisfaction, se demandant déjà : "Quand sera la prochaine ?"

Cette Murder party spécialement écrite pour la ville de Servon par la Compagnie SophistiQuoi, a permis de valoriser et de découvrir ou redécouvrir les salles communales et a créé des souvenirs mémorables, renforçant également les liens sociaux au sein de la communauté. La soirée a été marquée par des moments de complicité, où tous ont collaboré pour résoudre un mystère unique en son genre. En fin de compte, l'événement a laissé une impression durable, laissant entrevoir la possibilité d'autres aventures palpitantes à venir à Servon.



MARCHÉ DE NOËL À SERVON

C'est dans une ambiance chaleureuse et empreinte de la magie de Noël que les décorations, les articles de fête et les produits artisanaux, étaient proposés sur notre marché de Noël. Ce fut l'occasion de trouver à coup sûr des idées cadeaux originales et de quoi concocter de délicieux festins pour les fêtes. Vous pouviez vous balader au milieu des exposants avec un verre de chocolat ou de vin chaud pour vous réchauffer.

Cette année, le marché de Noël de Servon s'est tenu sur une journée avec de nombreuses animations gratuites prévues tout au long de la journée : atelier créatif, contes de Noël, Lutin sculpteur de ballons, Piñatas mexicaines, ferme des animaux, balade en calèche, concert... Pour clôturer cette journée, un magnifique feu d'artifice a été tiré dans le Parc des Sports Dominique Stabile.

Mais la magie de Noël n'aurait pas été au rendez-vous sans la présence du Père Noël et son traîneau. Malgré tout son travail, il nous a fait le plaisir de sa présence pour faire quelques photos avec les petits et les grands. Vous pouvez d'ailleurs retrouver toutes les photos prises sur le site de la mairie servon.fr.



ENVIRONNEMENT

LE TRI DES BIODÉCHETS

Je TRIE, tu TRIES, nous TRIONS nos déchets en fonction de poubelles spécifiques mises à notre disposition depuis plusieurs années, et qui concerne les récipients en verre, les emballages, le papier.

Aujourd'hui, une loi relative au tri des déchets datant de 2020 nous demande d'aller plus loin, et de trier nos « BIODÉCHETS » à la source, c'est-à-dire ceux que nous produisons quotidiennement dans notre cuisine ou notre jardin.

Cette loi « antigaspillage » loi AGEC relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire s'applique dorénavant à tous, professionnels, industriels et particuliers pour lesquels il s'agit actuellement d'un geste volontaire.

QU'EST-CE QU'UN BIODÉCHET ?

« Les déchets non dangereux, biodégradables de jardin, les déchets alimentaires ou de cuisine sont définis comme tels »

en pratique quels sont les biodéchets à trier ?

- Les déchets verts issus de nos jardins (ou nos balcons) : tontes de pelouse, feuilles mortes, tailles d'arbustes et haies, brindilles, fleurs fanées
- Les déchets alimentaires (déchets de cuisine et de table) : épluchures, restes de repas, produits périmés ou non consommés

pourquoi ?

Le saviez-vous ? chaque citoyen jette en « poubelle ménagère » environ 83 kg de déchets alimentaires par an, qui sont soit incinérés, soit mis en décharge.

Le tri, à la source, de ces déchets limite la quantité à traiter et donc en réduit les coûts de gestion (énergie, transport), et a un impact environnemental non négligeable.



UNE SOLUTION (mais ce n'est pas la seule) POUR LES VALORISER : LE COMPOSTAGE

Ce gaspillage pourrait être considérablement réduit en adoptant une pratique simple et efficace : le recyclage par la méthode du compostage

Le compostage des déchets verts et alimentaires est une pratique écologique et vertueuse permettant de valoriser nos restes organiques en un fertilisant naturel.

Son impact positif sur l'environnement et la réduction des déchets en fait une solution incontournable pour préserver la durabilité et la préservation de notre planète.

Le produit obtenu (compost) peut être répandu sur les plantes, bandes potagères (amélioration de la structure du sol, engrais naturels), évitant l'emploi d'engrais chimiques coûteux à l'achat, et polluant à la fabrication.

QUI PEUT COMPOSTER ?

En principe tout un chacun. Différents types de composteurs existent sur le marché, du composteur de cuisine aux dimensions réduites au composteur de jardin de grande taille.

A ce jour, nous nous adressons en priorité aux possesseurs de jardin.

Depuis plusieurs années, le « SIETOM » propose des composteurs de jardin de plusieurs modèles ; il suffit de leur en faire la demande.

Lors de nos « journées de l'environnement » (18 & 19 mai 2024) le SIETOM proposera ses composteurs lors d'une réunion d'information.

QUE METTRE DANS UN COMPOSTEUR ?

Déchets verts : Tonte de gazon, feuilles mortes, petit branchage...

Restes de repas : Tous végétaux, pain, laitages, restes de fromages, marc de café, filtres en papier, sachets de thé et produits périmés ou non consommés...

Préparation de repas : Epluchures de fruits (agrumes en petites quantités) et légumes, coquilles d'œufs, fanes, fruits et légumes abîmés...

Autres déchets de la maison : Mouchoirs en papier, essuie-tout, cendres de bois, sciures, copeaux, papier journal, cartons non pollués...

A éviter ! Déchets pollués ou non compostables, couches-culottes, bois vernis ou peints, produits chimiques, viandes, huiles et graisses.

Pour aller plus loin...

Ces quelques sites, parmi bien d'autres, pourront vous aider à répondre à vos questions :

- SIETOM 77
- Comment réussir son compost ? (site de l'ADEME)
- 5 règles pour réussir son compost ? (site de l'ADEME)
- Biodéchets.org



LES ASSOCIATIONS

LE CLUB REVIVRE VOUS ACCUEILLE

Le CLUB REVIVRE de Servon est une association réservée aux personnes de 60 ans et plus, destinée aux Servonnaises et Servonnais et à toutes celles et ceux des alentours qui souhaitent se joindre à nos activités.

Notre Club a pour but de lutter contre l'isolement des Seniors et d'assurer une liaison amicale entre tous ses adhérents.

Le club dispose d'une salle municipale permettant aux adhérents de se réunir deux fois par semaine, les mardi et jeudi de 14H à 18H ainsi qu'en nocturne une fois par mois.

Des jeux sont mis à disposition, Tarot, Belote, rami, Triomino, Scrabble, lecture, etc.

Régulièrement un petit loto réunit nos adhérents dans la bonne humeur.

Des sorties en car ou en covoiturage sont régulièrement proposées : visite de musées, spectacles, théâtre, mini croisières ainsi qu'un voyage annuel d'une semaine permettant de découvrir une région ou une croisière sur l'un de nos fleuves.

L'adhésion est de 20€ par personne pour les Servonnais et de 30€ pour les Extérieurs.

Le programme de nos activités est diffusé à nos adhérents.

Contact : Michelle Rossi Présidente
mail : clubrevivredeservon77@gmail.com



LE CLUB DE FOOT – AS MULTISPORTS SERVON

Nouvellement restructuré, notre club de football pour les jeunes les attend dès maintenant pour du foot loisirs. En effet, l'Academy Foot de Servon propose des entraînements de football en intérieur dès l'âge de 3 ans et jusqu'à 16 ans toute l'année !

Pendant les vacances scolaires, nous organisons des stages de perfectionnement qui restent ludiques et permettent de découvrir d'autres sports et activités. Amusement assuré !

Enfin, si vos enfants aiment le foot mais préfèrent être à l'abri des intempéries, vous êtes au bon endroit et nos entraîneurs seront ravis de les recevoir. Les inscriptions ont lieu tout au long de l'année, venez dès maintenant faire un essai !

Contact : 07.81.96.51.53 ou contact@lepark.fr

Adresse : Le Park – ZAC de l'Orme Rond – Rue de l'Ormeteau – 77170 SERVON



UN DIMANCHE DYNAMIQUE AU TOURNOI DE JUDO DE SERVON : VICTOIRE ÉCLATANTE POUR VILLECRESNES

Le dimanche 19 novembre 2023, l'effervescence du judo a envahi la salle polyvalente de Servon, accueillant pas moins de 260 combattants issus de cinq clubs différents : Villecresnes, Marolles, Chevry, Valenton et Servon.

Dans cette compétition, les judokas ont démontré leur talent et leur détermination, offrant un spectacle captivant aux nombreux spectateurs présents. À l'issue d'échanges intenses, le club de Villecresnes s'est distingué en remportant la première place, une victoire qui témoigne du niveau exceptionnel de ses combattants.

Au-delà des performances sur le tatami, l'événement a été une réussite grâce à l'engagement sans faille des bénévoles dévoués, des entraîneurs passionnés et des arbitres impartiaux. Leur travail acharné en coulisses a assuré le bon déroulement du tournoi et a contribué à créer une atmosphère positive pour tous les participants.



Au nom de l'ensemble des clubs participants, nous exprimons notre sincère gratitude envers chaque bénévole, entraîneur et arbitre qui a contribué au succès de cette journée mémorable. Leur dévouement et leur professionnalisme ont permis à tous les judokas de s'exprimer sur le tapis de manière équitable et respectueuse.

Félicitations au club de Villecresnes pour sa victoire bien méritée, et rendez-vous à tous les passionnés de judo pour de futurs événements qui, nous l'espérons, seront tout aussi palpitants et empreints de fair-play.

BONNE ANNÉE AVEC LE PHOTO CLUB SERVON

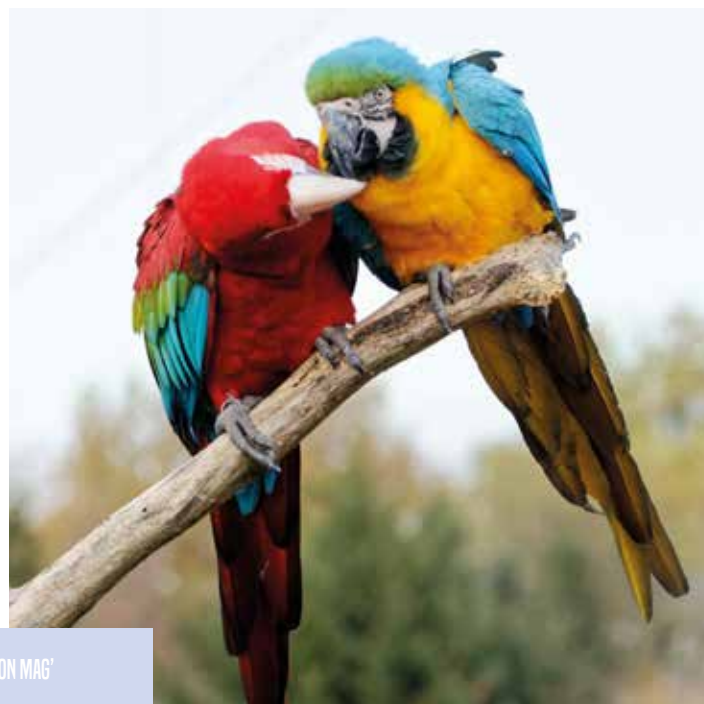
Les membres du Photo Club Servon 77 sont heureux de vous présenter leurs meilleurs vœux pour 2024.

En ce premier trimestre nos adhérents ont pu s'adonner à leur passion au cours des sorties que nous avons organisées tant à Brie pour les médiévales qu'à Parrot world pour y photographier perroquets et faune amazonienne et finir l'année au Muséum d'histoire naturelle pour des photos de nuit après avoir dîné ensemble dans un petit restaurant sympa. Nos échanges furent nombreux sur l'analyse des photos pour nous améliorer dans notre pratique.

Cette année nous organisons notre grande exposition interclub les 25 et 26 mai. Elle montrera le travail de 7 clubs photos de notre région sur le thème de « l'eau dans tous ses états ». Vous pourrez y admirer une collection de vieux appareils photos et vous initier à une méthode ancienne de tirage photo. Nous aurons le plaisir d'accueillir une talentueuse photographe Emilie Zangarelli dont le studio est établi à Servon. Elle est spécialisée dans le portrait de future maman et de leur bébé ainsi

que dans la pratique de la photo aquatique. Retenez ces dates pour venir admirer les belles photos qui vous seront présentées.

Encore une très bonne année 2024.



OUVERTURE DE VOTRE NOUVELLE AGENCE

08/01/2024

- ENDUITS MONOCOUCHE
- ENDUITS À LA CHAUX
- MORTIERS DE RÉPARATION
- NETTOYANTS, DÉCAPANTS
- ...

LES +

- > Teintes à la demande
- > Accompagnement chantiers
- > Orientations techniques

www.groupe-vega.fr

NOS EXPERTS
VOUS ACCOMPAGNENT
DANS TOUS VOS PROJETS



AGENCE PARIS SUD

3, RUE DU NOYER AUX PERDRIX
77170 SERVON

01 48 09 55 92

parissud@groupe-vega.fr



« LES MOUSQUETAIRES AU COUVENT » UNE OPÉRETTE À SERVON

Mais où étaient les Servonnais ce dimanche 1^{er} octobre ?
Pas à l'opérette, pas au couvent avec les mousquetaires
en tous cas...

On va dire qu'il faisait trop beau pour s'enfermer, si bien
qu'ils n'étaient qu'une cinquantaine à avoir fait le déplacement.
Pourtant ils étaient 30 sur scène : 28 chanteurs ainsi
que la pianiste Corine Guérin et Virginie Colette qui a mis
en scène ce spectacle et dirigé les chanteurs. Et tout était
là pour un spectacle de qualité : le talent des chanteurs,
les décors, les costumes et même si presque personne ne
connaissait cette œuvre, le public présent a suivi avec
plaisir cette aventure joyeuse, rythmée et pleine d'humour.

Depuis sept ans, Virginie Colette, professeur de chant
au CLAS, amène à Servon une fois par an, une opérette
qu'elle met en scène à Lagny où elle dirige un ensemble
vocal et un atelier d'art lyrique. A Lagny, en deux représen-
tations, ce sont 600 personnes qui assistent aux spectacles
auxquels nos sept chanteuses du CLAS de Servon parti-



cipent. Le CLAS s'engage financièrement chaque année
pour la représentation à Servon car malgré le bénévolat,
les décors et costumes ont un prix qui n'est jamais couvert
par le modique droit d'entrée. Pourtant nous continuons de
proposer à Servon ces spectacles de qualité, hors des mo-
des actuelles, pour en faire profiter le plus grand nombre
et le public présent nous en remercie chaleureusement.

Alors quelle sera la prochaine opérette, Virginie ?

Manifestations de l'association de Culture et Loisirs à
Servon du CLAS pour 2024 dans la salle Roger Coudert :
25^{ème} salon de printemps d'arts le samedi 23 et
dimanche 24 mars 2024

Théâtre samedi 15 juin à 20h

Danse dimanche 16 juin à 17h

LE SALON DES FABOPHILES VOUS ATTEND !

Comme chaque année, l'Association des Fabophiles Servonnais organise un salon de collectionneurs de fèves des rois...

50 exposants se partageront les 200 mètres linéaires de tables où seront exposées des centaines de milliers de fèves....

Deux tombolas seront organisées au cours de cette manifestation, une pour les visiteurs, une pour les exposants... Des centaines de fèves garniront ces lots, pour le plus grand plaisir de chacun !

Quant aux 100 premiers visiteurs, ils auront le plaisir de recevoir de la part de l'AFS une série de fèves....

Aussi, trois séries de fèves seront réalisées en exclusivité par des céramistes français pour ce 7^{ème} salon.

Bar & petite restauration sur place.

Le 26 février 2023, lors de sa 6^{ème} manifestation, pas moins de 345 visiteurs sont venus échanger, acheter des fèves afin de compléter leur collection.

Alors, que vous soyez des fabophiles avertis ou des collectionneurs amateurs, venez admirer des centaines de milliers de fèves exposées....

Le salon de Servon est le **SEUL** salon **UNIQUEMENT** Fabophiles de toute l'Île-de-France, Paris y compris !



Un Nouveau rendez-vous à SERVON,
avec les Fabophiles.....
Dimanche 25 Février 2024....

SERVON ~ 77

7^{ème} *Salon des Collectionneurs de*

Fèves des Rois

Dimanche 25 Février 2024

Salle Polyvalente Roger Coudert

15 rue de la Poste - 77170 - SERVON
(20 Km au Nord de Meaux)

50 Exposants

Salon ouvert aux Particuliers et aux Professionnels

Entrée Gratuite

Ouverture au Public : 9h00 / 16h00

(Les adhésions ne sont pas acceptées par l'Association)

Renseignements

Association des Fabophiles Servonnais

☎ 06 82 88 14 52 - 06 33 00 09 24

✉ af.servon@orange.fr 🌐 <http://afservonnais.e-monsite.com/>

©2023 - Ne pas publier sur les réseaux sociaux



VENEZ DANSER AU CŒUR DE NOTRE VILLAGE

Danses de couple, danses latines, lady style, pour tous les âges et tous les niveaux

Samedi 3 février 2024

L'association DanS'ervon vous propose une soirée dansante à thème pour tout public précédée d'un cours (facultatif et gratuit) de Samba.

Dans nos soirées les musiques sont variées et tout le monde peut danser : danses de couple, danses en solo, mardis...Thème du "Carnaval" : déguisement de rigueur, Dunkerque, Nice, Rio, Venise, vous avez toutes latitudes et l'embarras du choix.

Vente de boissons sur place **(pas de restauration)**

Inscriptions et règlement (*de préférence*) par mail ou courrier avant le 28/01/2024. Le règlement effectué à l'avance nous permet de fluidifier l'entrée. Les chèques sont encaissés après la soirée.

Ouverture des portes 19h45, fin d'accès à 21h30.

Adresse courrier DanS'ervon Mairie de Servon 15 rue de la Poste 77170 Servon.

Ces soirées se déroulent salle Roger Coudert à côté de la mairie de Servon.

Prochaine Soirée dansante à retenir sur vos agendas : Samedi 27 avr 2024

Contact :

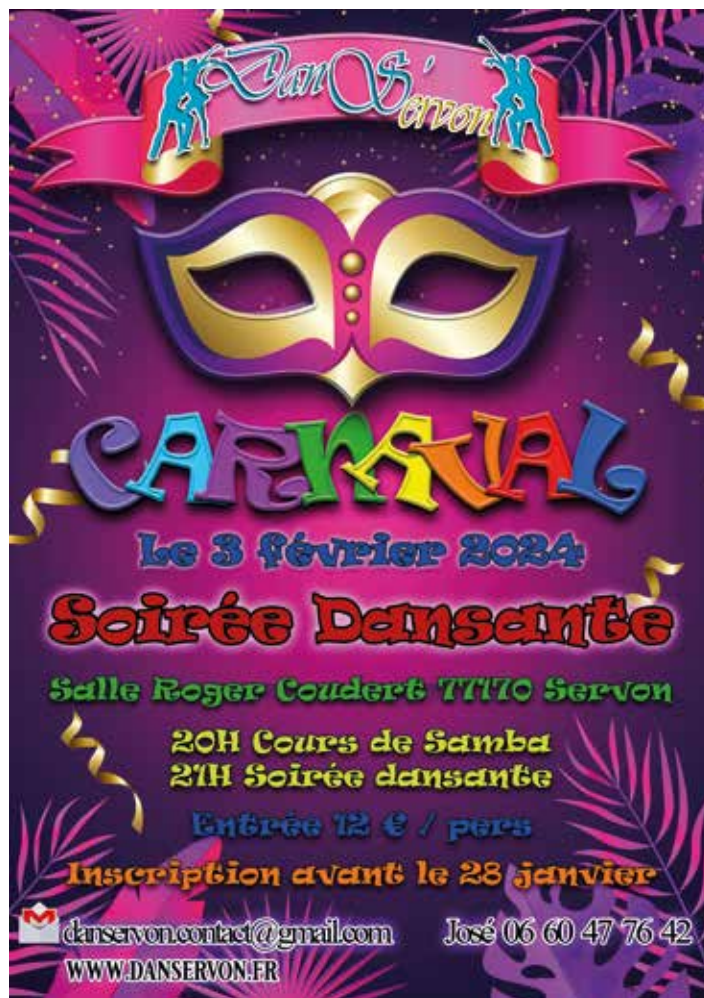
danservon.contact@gmail.com

<https://www.danservon.fr/>

amusez-vous ! déguisez-vous

Inscription au plus tard le 28/01/2024

N'attendez pas le dernier moment, la Soirée "Catherinettes" a affiché complet et nous avons dû refuser des inscriptions !





DES CHOCOLATS ENCHANTENT L'ÉCOLE DE SERVON

Le jeudi 14 décembre dernier, Monsieur le Maire et l'équipe de l'enfance ont eu le plaisir de rendre visite aux élèves de l'école de la Butte aux Bergers. Accompagnés du Père Noël, ils ont visité chaque classe pour offrir des chocolats à tous les enfants de l'école.

Les yeux pétillants de magie, les enfants ont chaleureusement accueilli le Père Noël. Après cette rencontre festive, il s'est retiré pour se remettre au travail en préparation de la nuit de Noël, laissant derrière lui des souvenirs éclatants dans le cœur des écoliers de Servon.



VACANCES D'AUTOMNE À L'ACCUEIL DE LOISIRS

Ces vacances d'automne étaient rythmées par un thème que les enfants apprécient toujours, Halloween ! L'accueil de loisirs a été décoré pour l'occasion grâce à toutes les activités que les enfants ont réalisées avec les animateurs.

Concernant les sorties, les enfants des classes maternelles ont pu visiter l'aquarium Sea Life à Val d'Europe pendant que les enfants des classes élémentaires quant à eux, ont visité France miniature. Ils ont également assisté au spectacle «Peter pan» au théâtre Bobino à Paris.

Pour ne rien rater d'Halloween, cette année, les élémentaires ont pu chasser les bonbons le 31 octobre dans les rues de Servon de 17h à 18h. Les familles servonnaises ont bien joué le jeu et ont regalé les enfants de l'accueil de loisirs, merci à eux !

Une journée déguisée pour les maternelles et élémentaires a également été organisée pour le plus grand plaisir des enfants. De très belles vacances avec de bons souvenirs pour tout le monde !



SÉJOUR FUTUROSCOPE

15 enfants scolarisés entre le CE2 et la 6^{ème} sont partis du 23 au 27 octobre au Domaine de Dienné situé dans la Vienne. Une semaine dans un hôtel insolite avec repas compris. Nous avons été chouchoutés pendant tout le séjour.

Au programme : tir à l'arc et mini-golf pour travailler sa dextérité, accrobranche pour tester son équilibre et sa peur du vide et équitation pour une sensibilisation auprès des chevaux.

2 jours au Futuroscope sont venus compléter ce séjour. Expériences et sensations fortes étaient au rendez-vous. Pour se remettre de nos émotions, un dîner et un déjeuner dans deux super restaurants à volonté du parc où les enfants se sont fait plaisir et se sont vraiment régalez.

Une semaine sous le signe de la bonne humeur, des fous rires et des nouvelles expériences pour certains.

CRAZY RUN, UNE COURSE HAUTE EN COULEURS !

Le service Enfance/Jeunesse a organisé la première édition de la Crazy Run le 23 septembre 2023 aux étangs de Servon.

Une course totalement libre, sans chronomètre et sans pression pour tous les participants qui pouvaient choisir de courir ou simplement de marcher. Durant la course ils ont traversé des « portes de couleurs », emplacement où les animateurs leur ont lancé de la poudre colorée composée de fécule de maïs. La seule demande pour les coureurs est de s'habiller en blanc pour, à la fin de la course, devenir un vrai arc-en-ciel !



Deux courses ont eu lieu, une course pour les enfants en classes maternelles à 10h30 et une autre course pour les enfants en classes élémentaires et les jeunes adolescents à 11h30. Avant chaque course les enfants ont pu participer à un échauffement en musique tous ensemble afin de se préparer en s'amusant pour leur course.

A la fin de leur course, chaque enfant a reçu un sachet de poudre colorée pour faire la photo du lancer final tous ensemble. Un très bon moment passé avec l'équipe du service enfance/jeunesse et les enfants et les familles de Servon. On vous attend plus nombreux l'année prochaine !



VACANCES D'AUTOMNE À L'ESPACE JEUNES

Les vacances d'automne pour les jeunes de Servon ont été sur le thème de l'horreur. Un local a totalement été réaménagé pour l'occasion avec des décorations terrifiantes, des activités telles la sculpture de citrouilles, des créations de cercueils et de pierres tombales et pleins d'autres créations sur le thème d'halloween.

Une soirée « Murder party » a été organisée pendant ces vacances et les jeunes ont préparé un apéritif dinatoire et ensuite ils ont pu s'immerger dans un jeu de rôle.

Pour la deuxième soirée, une bonne raclette pour se réchauffer a été organisée et nous avons pu partager un moment fort agréable.

Il y a eu aussi différentes sorties dont un paintball où les jeunes se sont régalez pendant tout un après-midi à se défier sur différents parcours ; mais aussi une soirée au parc Astérix sur le thème « peur sur le parc » où sensations fortes et frissons étaient au rdv pour les 36 jeunes tant dans les attractions qu'avec les personnages terrifiants et des décors à la hauteur d'une soirée de l'horreur.



UN SÉJOUR CHEZ NOS VOISINS LES BELGES

Au cours de notre escapade en Belgique du 23 au 27 octobre dans le cadre des séjours intercommunaux, 11 jeunes Servonnais ont vécu un voyage enrichissant malgré le temps qui ne nous a pas toujours accompagnés, créant des moments inoubliables.

En explorant Bruxelles, nous avons partagé des rires et des expériences. Le musée du Chocolat a su éveiller nos sens, ajoutant une touche sucrée à notre aventure.

Une journée pleine d'énergie a été passée au Koezio, où les jeunes ont relevé des défis ensemble.

La richesse de cette expérience réside dans la diversité des jeunes participants. Ensemble, nous avons tissé des liens, échangeant des histoires et des perspectives pour les futurs voyages avec l'Interco Go. Ce voyage en Belgique n'était pas seulement une aventure, mais aussi une rencontre avec les 48 jeunes de Brie-Comte-Robert, Chevry-Cossigny et Varennes-Jarcy et avec une équipe d'animation au top.

CALENDRIER DES RAMASSAGES

Les Servonnais sont priés de bien vouloir sortir la veille au soir leurs containers et de les ranger une fois vidés avant la fin de la journée. Nous vous en remercions.

Ordures ménagères : mercredi et samedi
Collecte sélectif : tous les vendredis matin

Encombrants : 3^{ème} mardi du mois soit le 16 janvier, le 20 février et le 19 mars. Les encombrants doivent être déposés également la veille au soir devant chaque habitation. Certains objets ne seront pas ramassés (Pneu, Verre, Huile...) Se conformer aux prescriptions du SIETOM indiquées sur le site de la mairie.

Branchages : 2^{ème} lundi du mois d'avril à novembre
 Déchets verts : Tous les vendredis des semaines paires

CARNET D'ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Lizio **LOPES** né le 31 août 2023 à Saint-Maurice
 Sandro James **MORAS MACIEL** né le 12 septembre 2023 à Quincy-sous-Sénart
 Sandro **SANZ GALLARDO**, né le 31 août 2023 à Saint-Maur-des-Fossés
 Toham, Ali, Pierre **SCHUMERS** né le 11 octobre 2023 à Quincy-sous-Sénart
 Sacha, Noa, Miguel **MARQUES** né le 23 octobre 2023 à Nogent-sur-Marne
 Chloé, Charlotte, Jeanne **LEBGHIL** née le 10 novembre 2023 à Quincy-sous-Sénart
 Nathaël, Alexandre, Benjamin **PENNEC** né le 4 décembre 2023 à Servon

MARIAGES

Jérémy, **MARTINEAU** et Mme Majorie, **PERRIER** mariés le 9 septembre 2023 à Servon
 M. Julien, **LEYDIER** et Mme Morgane **LOPES** mariés le 23 septembre 2023 à Servon
 M. Eric **BALLOT** et Mme Nathalie **AERNOUDTS** mariés le 2 Décembre 2023 à Servon

DÉCÈS

ERRATUM : Richard **BADET** décédé le 19 juillet 2023 à l'âge de 94 ans

Nous présentons toutes nos condoléances à la famille et les soutenons dans ses moments difficiles.

COUPON LIVRE DE NAISSANCE

Nom de l'enfant :

Prénom :

Date de naissance :

Mail :

Téléphone :

À retourner en mairie au service scolaire.



LISTE D'OPPOSITION



Chers Servonnaises et Servonnais,

En cette période de fêtes, nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024 ; en priorité une très bonne santé.

Comme annoncé dans notre édit d'Automne, un permis de construire pour un programme immobilier de 96 logements sur 3 niveaux, dans l'environnement «WEBER ET BROUTIN», a été déposé. L'absence de concertation sur ce projet à long terme a amené notre Groupe à introduire un recours gracieux auprès de la Mairie :

1) Un des éléments aborde le mode de financement des écoles, du centre de loisirs décentralisé ainsi que des voiries attenantes. Il ne nous semble PAS CONCEVABLE et PERENNE d'imaginer un tel projet sans en connaître le coût financier en tenant compte des éventuelles aides !

Les impacts financiers qui pourraient en découler pour les finances de la ville méritent une analyse de situation très sérieuse.

2) La sécurité du site interpelle également car le dossier ne comporte aucune analyse de vidéo surveillance.

Le début des travaux étant prévu début 2024, nous avons souhaité et proposé à la municipalité ainsi qu'au promoteur, de réaliser UNE ETUDE d'IMPACT selon les termes du code de l'environnement et de l'urbanisme.

C'est dans cet état d'esprit constructif, que notre recours gracieux intervient. Nous souhaitons une réponse à la hauteur des enjeux pour tous les Servonnais.

L'intégralité du recours est sur notre page «SERVON UN JOUR, SERVON TOUJOURS», ainsi que les conseils municipaux filmés en direct.

LISTE MAJORITAIRE



Meilleurs vœux à toutes et à tous !

En 2024 nous poursuivrons l'amélioration du quotidien des Servonnais, tout en continuant à désendetter la commune et toujours sans augmenter les impôts.

Comme c'était à prévoir, la liste d'opposition a déposé un recours gracieux contre le permis Weber, portant essentiellement sur l'absence d'une pièce et le manque de précisions quant à la future école.

Ce recours n'est tout simplement pas recevable.

En effet, la pièce en question ne fait pas partie des éléments demandés pour un tel permis de construire et, celui-ci ne concernant absolument pas la future école, il n'y a, bien sûr, rien à son sujet.

Ce n'est pas une interprétation de notre part, c'est une simple question de droit de l'urbanisme.

De deux choses l'une, soit la liste d'opposition méconnaît totalement le droit, soit elle est parfaitement consciente du caractère irrecevable de son recours, mais l'a tout de même déposé pour donner l'impression d'exister.

Dans la même logique, pourquoi se plaît-elle à parler de constructions sur 3 niveaux sur le projet Weber? C'est bien sûr pour tenter d'imposer inconsciemment dans les esprits le spectre de bâtiments de trois étages. Là encore, la réalité est toute autre puisque, sur ce site comme partout ailleurs dans Servon, le PLU impose la règle du R+1+combles (RdC + 1 étage + combles) au maximum.

D'autres recours, constructifs et argumentés ceux là, ont été déposés et ont été pris en compte. Cela a donné lieu à des échanges nourris et à des modifications et garanties (préservation d'arbres, nature des noues, haies séparatives, hauteurs de façades, stationnements...)

*Les textes des tribunes sont fournis par les groupes politiques. En aucun cas, le Directeur de publication du Servon mag' et la ville ne peuvent effectuer des modifications sur ces derniers, même orthographiques.

Agenda Culture, Loisirs

☁ Cérémonie des Vœux du Maire
Vendredi 12 janvier

Salle Roger Coudert - à 19h

Service culture, animation et vie associative et Association

☁ Galette des Séniors

Lundi 15 janvier Sur invitation

Salle Roger Coudert - à 14h30

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

☁ Tina Turner Expérience

Samedi 20 janvier

Salle Roger Coudert - à 19h30

Service culture, animation et vie associative et Association

La Clé De L'impro Production

☁ Grand Loto

Samedi 27 janvier

Salle Roger Coudert - à 19h

Association Football Club Servon

☁ Soirée dansante

Samedi 3 février

Salle Roger Coudert - à 20h

Association Dans'ervon

☁ Florence et Moustafa

Dimanche 4 février

Salle du Conseil - 16h

Association Debby Dance Center Melun

☁ Salon des Fabophiles

Dimanche 25 février

Salle Roger Coudert - de 9h à 16h

Association des Fabophiles Servonnais

☁ Loto Géant

Samedi 2 mars

Salle Roger Coudert - à 20h30

Association Contacts Servonnais

☁ Vide Greniers

Dimanche 10 mars

Salle Roger Coudert - de 7h à 17h

Association Contacts Servonnais

☁ Café Chantant

Dimanche 10 mars

Salle des colonnes - à 14h

Association Joie du Partage

☁ La grande nuit de l'Humour

Samedi 16 mars

Salle Roger Coudert - à 20h30

Service culture, animation et vie associative

☁ Exposition

Samedi 23 et dimanche 24 mars

Salle Roger Coudert - de 11h à 18h

Association CLAS

☁ Carnaval

Samedi 30 mars

Salle Roger Coudert - à 15h

Association FCPE

☁ Chasse aux œufs

Dimanche 31 mars

Service culture, animation et vie associative et Association

Extérieur



service animation - Servon

Lisa Chevallier



Michael Delacour



José Cruz



La Grande Nuit de l'Humour

"Cœur de Scène
Productions"

SAMEDI 16
MARS 20H30

Salle Roger Coudert